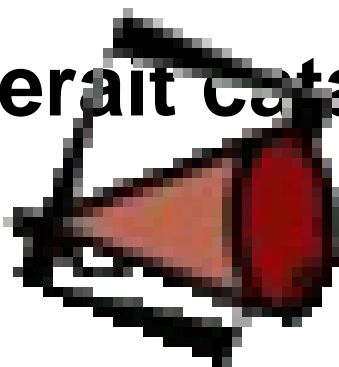


<https://www.pressegauche.org/Negociation-du-secteur-public-En-pleine-penurie-de-personnel-appauvrir-le>
[s](#)



Négociation du secteur public - En pleine pénurie de personnel, appauvrir les travailleuses et les travailleurs serait catastrophique, prévient

Date de mise en ligne : mercredi 9 septembre 2020



la CSN

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 9 sept. 2020 - « Nous ne laisserons pas ce gouvernement plumer les services publics », ont clamé des travailleuses et des travailleurs des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation membres de la CSN lors d'une action d'éclat qui s'est déroulée à Québec ce matin. Des sacs de plumes ont été soufflés tout d'abord à l'intérieur des bureaux du Conseil du trésor, puis devant l'édifice, afin d'illustrer le plumage en règle que le gouvernement s'apprête à faire subir à des dizaines de milliers de personnes oeuvrant dans les services publics en mettant fin, le 30 septembre prochain, à plusieurs primes d'attraction et de rétention.

Ces primes, qui étaient intégrées aux conventions collectives, prenaient fin le 30 mars dernier. À la suite de représentations faites par la CSN auprès du Conseil du trésor au mois de mars, le gouvernement avait accepté de les maintenir jusqu'au 30 septembre. Maintenant, il semble bien décidé à les abolir à la fin du mois. « En pleine pandémie et avec toutes les difficultés qu'on a à attirer et à retenir le personnel dans les services publics, ça n'a aucun sens d'appauvrir des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs », lance Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

Celles et ceux qui se verront privés d'une partie de leur revenu sont des ouvriers spécialisés, des psychologues, des salarié-es oeuvrant auprès de personnes présentant des troubles graves de comportement ainsi que des salarié-es travaillant dans un CHSLD ou dans un établissement du Grand Nord. Pour certaines de ces personnes, comme les psychologues, la perte de revenu pourrait s'élever à 7000 \$ par année. Pour d'autres travailleurs, comme les ouvriers visés par la prime, la décision du gouvernement les privera de 10 % de leur revenu, ce qui pourrait signifier jusqu'à 5000 \$ de moins par année. « Quand on sait que les ouvriers spécialisés du secteur public gagnent déjà jusqu'à 32 % de moins que ceux qui travaillent dans les autres secteurs, on se demande bien qui va encore vouloir occuper ces emplois dans nos réseaux », ajoute Caroline Senneville.

La CSN revendique que les primes en question soient reconduites dans les nouvelles conventions collectives et que la prime des ouvriers spécialisés soit élargie à d'autres titres d'emploi, notamment les/mécaniciens d'entretien (millwrights), les ébénistes et les soudeurs, qui sont tous des titres d'emploi pour lesquels la CSN a identifié des problèmes de recrutement.

« Le Conseil du trésor doit bien mesurer les conséquences que pourraient avoir ces économies de bout de chandelle sur le dos du personnel. En appauvrissant les travailleuses et les travailleurs, c'est un bien mauvais message que le gouvernement envoie dans les réseaux et, ultimement, ce sont les services à la population qui perdront des plumes », conclut Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN).